

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 23
présents : 16

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril,
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,
dûment convoqué le 4 avril, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, Mme PINET Monique, M. CHEYTION Antony, Mme ROURE Marie-Christine, M. CUMIN Gérard, Mme CHANEAC Brigitte, M. PERRIN Roger, M. CROS Pierre, Mme ARNAUD Karine, M. RICHARD Frédéric, Mme PLANTIER Honorine, M. MARION Jean François, Mme AUBERT Yolande, M. SANIEL Jean-Paul, Mme FONTANEL Sophie, M. BOUCHADON Thierry

Procurations :

M. SERRE Denis à M. CUMIN Gérard
Mme HORNEGG Johanna à Mme CHANEAC Brigitte
Mme GRATESOL Nicole à Mme ROURE Marie-Christine
M. CLAVEL Christophe à Mme PINET Monique
Mme LABAUNE Sophie à M. CHEYTION Antony
Mme SECCO Brigitte à M. PERRIN Roger
Mme BOS Elise à Dr CHABAL Jacques

Secrétaire de séance : M. PERRIN Roger

Délibération N° 014 – 2023

COMITE DE JUMELAGE Subvention exceptionnelle / exercice 2023

Suite à la dernière réunion du Comité de Jumelage du 27 janvier dernier, ce dernier sollicite une subvention afin de faire face à l'organisation du soixantième anniversaire, prévu à l'Ascension 2023.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

(Mmes Karine ARNAUD et Brigitte CHANEAC, membres du Comité de jumelage, ne prenant pas part au vote),

DECIDE de réserver une suite favorable à cette demande et octroie une subvention de **3 000€** au *Comité de Jumelage*,

PRECISE qu'il s'agit d'une subvention afin de réaliser les dépenses engagées.

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces se rapportant à la présente.

Dr Jacques CHABAL
Maire du Cheylard

Affiché en Mairie le 13 avril 2023
Transmis à la Sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône
pour contrôle de légalité le 13 avril 2023.

